

ATTESTATION DE RECEPTION

d'une demande d'autorisation d'exploitation commerciale en CDAC

DOSSIER n° 502

OBJET : demande d'autorisation d'exploitation commerciale de la SCI MARTI-PIERRELAYE portant sur le projet d'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin GIFI de 2 172 m² de surface de vente à Proville, rue Blaise Pascal.

COMPOSITION DE L'ENVOI :

- dossier
- copie de l'arrêté préfectoral constitutif de la commission
- copie de la lettre d'enregistrement adressée au pétitionnaire
- formulaire de déclaration d'intérêts

-:-:-:-:-

Je soussigné(e) (NOM et QUALITÉ)

Représentant(e)
(Ets, organisme / collectivité / service)

certifie avoir reçu complets, les dossiers présentés en objet, au moins 10 jours avant la réunion fixée au 15 mars 2023 (art R752-13 du code de commerce).

Le _____

(Signature)